



La Communauté de communes de la Haute-Bigorre (CCHB) et la Ville de Bagnères de Bigorre recrutent :

Un(e) animateur(trice) à temps non complet : 30,5 heures hebdomadaires
Poste mutualisé CCHB et VILLE : 23h pour la CCHB (centre de loisirs maternel) et 7,5h pour la Ville (périscolaire midi sur une école primaire)

Cadre d'emplois des adjoints d'animation
Contrat de 1an du 02.09.24 au 31.08.25

Poste d'animateur du Centre de loisirs maternel (CCHB) et du Périscolaire midi (VILLE) :

Les structures :

- Le centre de loisirs maternel de la CCHB accueille de 55 à 105 enfants âgés de 3 à 6 ans. La structure est ouverte les mercredis des périodes scolaires, et durant toutes les vacances scolaires, du lundi au vendredi.
- Le service périscolaire de la Ville gère le temps de garderie du matin et du soir et le temps du midi (restauration scolaire) rattaché aux quatre écoles publiques de Bagnères de Bigorre. Sur le temps du midi, chaque école peut accueillir entre 40 et 80 enfants

Vos missions sont notamment les suivantes :

- Accueillir et assurer l'encadrement des enfants tout en veillant à leur bien-être,
- Etre garant de la sécurité morale, physique et affective des enfants,
- Etre responsable d'un groupe d'enfant
- Proposer et mettre en place des activités adaptées à chaque tranche d'âge,
- S'intégrer, participer et enrichir la vie de l'équipe d'animation

Le temps de travail global (CCHB et VILLE) moyen correspond à 30,5 heures hebdomadaires (23h à la CCHB et 7,5 à la VILLE)

Ce temps est annualisé sur la période du contrat et réparti de la manière suivante :

- VILLE : Périodes scolaires : 2h le midi, le lundi, mardi, jeudi et vendredi, et 1h30 de préparation pédagogique le lundi matin
- CCHB : Périodes scolaires : 10h le mercredi et 3h de préparation pédagogique le mardi matin / Périodes de vacances scolaires : du lundi au vendredi, 10h/jour.

Profil :

BAFA ou CAP Petite enfance souhaité (ou diplôme donnant l'équivalence),
Dynamisme, écoute, bienveillance, excellent relationnel avec les enfants

Conditions de recrutement :

- Poste à pourvoir du 01 septembre 2024 au 31 août 2025
- Rémunération statutaire
- 5 semaines de congés

Adressez votre candidature (CV + lettre de motivation) d'ici le 24 mai 2024 à
Monsieur le Président de la CCHB et M. le Maire de Bagnères de Bigorre
soit par courrier : Hôtel de Ville, BP 156, 65201 Bagnères-de-Bigorre,
soit par mail : recrutement@haute-bigorre.fr